

Vie étudiante

Budget Participatif Etudiant

du 1 septembre 2017 au 30 juin 2018

Devenez acteur de votre université : imaginez, proposez, votez !



À la rentrée 2017, le premier budget participatif étudiant sera expérimenté à l'Université de Tours, sur le campus des Tanneurs. Cette initiative permettra aux étudiants d'impulser des projets d'amélioration et d'aménagement de leur site universitaire.

Comment ?

Imaginez un projet d'intérêt général pour le campus des Tanneurs. Participez aux ateliers d'idéation afin de vous faire accompagner dans l'élaboration de ce projet. Déposez-le en ligne. Après étude des services techniques, votez pour vos projets favoris. La mise en œuvre des projets retenus débutera au printemps 2018 !

Quoi ?

Les propositions peuvent s'inscrire dans tous les domaines d'action : de la culture au développement durable, en passant par le sport et l'aménagement du campus.

Ils doivent néanmoins répondre à un certain nombre de critères établis (lien vers le règlement) par l'Université et le CROUS Orléans-Tours. Ainsi, tous les projets devront être d'intérêt général et réalisables dès le printemps 2018.

Qui ?

Vous êtes étudiant inscrit en Arts et sciences humaines ou Lettres et Langues

Les ateliers d'idéation, qu'est-ce que c'est ?

Les ateliers d'idéation ont pour objectif de faire émerger des idées créatives et innovantes, tout en prenant en compte leur faisabilité.

- Participez aux visites de campus pour identifier les différentes problématiques auxquelles le Budget Participatif Étudiant peut répondre
- Transformez vos idées en propositions concrètes et exploitables dans le cadre du Budget Participatif Étudiant
- Rencontrez d'autres étudiants autour de problématiques communes que vous pourrez transformer en projets collectifs

Plus d'infos sur : bpe.univ-tours.fr